



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/2024

ID : 074-257401729-20240130-D2024_01_05-DE



DELIBERATION 2024 01 05

Séance du mardi 30 janvier 2024 à 18h15 dans la salle les morènes à la CC Genevois

Présidente : METRAL Christelle
Date de convocation : 23/01/2024
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Pouvoirs : 0
Nombre de votants : 14

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, VERDONNET Christian.

Excusés : BOGET Alain (Suppléant), DE VIRY François, VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante), RIESEN Anne, SAUGE Pascal, SEVE François.

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : MODIFICATION TARIFICATION DES FLUIDES ELECTRICITE ET EAU SUR L'AIRE DE REIGNIER

Afin de faire face à l'inflation des prix de l'eau et l'électricité, une mise à jour des tarifs est nécessaire :

	ANCIEN TARIF			NOUVEAU TARIF		
	SEJOUR/ EMPLACEMENT sauf période hivernal (2.00€ TTC)	EAU M ³	ELECTRICITE Kwh	SEJOUR/ EMPLACEMENT	EAU M ³	ELECTRICITE Kwh
HT	3.64€/jour	3.64/M ³	0,15€/Kwh	3.64€/jour	3.64/M ³	0,21€/Kwh
TVA	0,36€/jour	0.36€/ M ³	0,02€/Kwh	0,36€/jour	0.36€/ M ³	0.02€/Kwh
TTC	4.00€/jour	4.00€/ M ³	0.17/Kwh	4.00€/jour	4.00€/ M ³	0.23€/Kwh

Le comité syndical, par 14 voix pour 0 voix contre et 0 abstention,
APPROUVE, la modification de tarif pour l'aire de Reignier.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL